



## COMMUNIQUE DE PRESSE ANCGE, du 27-11-2014

Ce communiqué fait suite à la réunion qui s'est tenue ce jeudi 27 novembre 2014 après midi, rue Vaugirard à Paris au Ministère de l'Agriculture, entre des acteurs du monde la chasse représentés par les Présidents des FDC 76, 80, 17 et 62, le Président de l'ANCGE, l'ONCFS et des membres de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), des membres du Ministère de l'Agriculture et du MEDD (Ministère de l'Ecologie et Développement Durable), pour statuer sur les conditions d'utilisation des appelants par les chasseurs de gibier d'eau Français durant cet épisode de grippe aviaire H5N8 sur le continent Européen.

Après d'âpres discussions et négociations entre les différents intervenants et particulièrement grâce aux arguments avancés par le Président de l'ANCGE, Didier Vergy, concernant tous les efforts consentis par les chasseurs de gibier d'eau en matière de précaution et de veille sanitaire sur le terrain depuis 2006 avec le H5N1, les conclusions et décisions pour l'utilisation des appelants par les chasseurs de gibier d'eau nationaux sont :

- La publication dès ce vendredi 28 novembre 2014, **d'un premier arrêté stipulant le passage de risque négligeable à risque modéré**, suite à l'épisode de grippe aviaire H5N8, sur tout le territoire National se qui implique l'interdiction d'utilisation et de transport d'appelants sur les principales zones humides Nationales. (cf. : carte des zones à risque de 2008)
- La publication dès ce vendredi 28 novembre 2014, **d'un second arrêté dérogatoire temporaire national, permettant de continuer la chasse avec appelants sur l'ensemble du territoire National**, jusqu'à ce que les représentants des chasseurs renforcent avec d'autres éléments de preuves, les efforts fournies en matière de précaution et veille sanitaire par les chasseurs de gibier d'eau depuis 2006, vis-à-vis de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

**Une première étape positive pour les chasseurs de gibier d'eau vient d'aboutir, en attendant avec espoir, une confirmation définitive des pouvoirs publics.**

Bien cordialement en Saint-Hubert,

Didier VERGY  
Président de l'ANCGE